COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Affluent Medical étend son horizon de trésorerie à fin 2025 avec le soutien de ses principaux actionnaires

- Extension de l'horizon de trésorerie de la Société jusqu'à la fin de l'exercice 2025 pour poursuivre les développements cliniques et réglementaires et de se positionner favorablement en vue des prochaines étapes de création de valeur.
- Émission d'obligations convertibles d'un montant de 5,4 millions d'euros, souscrites par ses principaux actionnaires, portant intérêt à un taux annuel de 8% capitalisé et n'étant assorties d'aucune garantie.

Aix-en-Provence, le 24 juin 2025 – 17h45 CEST – Affluent Medical (code ISIN: FR0013333077 – Ticker: AFME – « Affluent »), société française de technologie médicale en phase clinique spécialisée dans le développement et l'industrialisation de dispositifs médicaux implantables innovants, annonce l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 5,4 millions d'euros (l'« Emission ») dans le cadre d'un contrat conclu le 20 juin 2025 avec ses principaux actionnaires historiques: Truffle Capital, Financière Memnon, Hayk Holding Sàrl, Madame Simone Merkle, et Ginko Invest, qui renouvellent ainsi leur soutien stratégique à la Société.

Allocation des fonds

Ce financement a pour objectif de prolonger l'horizon de trésorerie de la Société, de juillet 2025, jusqu'à la fin de l'exercice 2025. Il permettra de poursuivre les développements cliniques et réglementaires et ainsi de se positionner favorablement en vue des prochaines étapes de création de valeur attendues d'ici fin 2025 et courant 2026. Ces étapes incluent l'avancée des accords avec Edwards Lifesciences sur le dispositif KaliosTM et la négociation d'un accord stratégique avec un acteur industriel pour accélérer le développement et la commercialisation d'Artus.

L'allocation des fonds entre les différents programmes devrait être d'environ 38% sur Kalios™, 41% sur Artus et 21% sur Epygon.

Le montant nécessaire à la poursuite des activités de la Société au cours des 12 mois suivant la date de l'Emission, selon le plan actuel de développement de la Société, est estimé à environ 11 millions d'euros, et serait ainsi couvert à hauteur de 5.4 millions d'euros.

Sébastien Ladet, CEO d'Affluent Medical déclare : « Nos études cliniques ont enregistré des avancées significatives depuis le début de l'année 2025. Nous avons des étapes majeures à franchir cette année sur nos programmes et préparer la commercialisation de Kalios™ et Artus. Ce financement relais, apporté par nos actionnaires historiques, nous dote des moyens pour financer des étapes importantes et se rapprocher des points d'inflexion qui vont intervenir en 2026. Leur engagement renouvelé confirme la pertinence de notre stratégie et leur confiance dans notre capacité à l'exécuter. »

Stratégie de financement de la société au-delà de janvier 2026

Affluent Medical poursuit activement l'examen de plusieurs options de financement complémentaires afin de sécuriser les ressources nécessaires à son développement au-delà de janvier 2026. Ces options incluent notamment des partenariats industriels et financiers, des financements non dilutifs ainsi que des opérations de marché. Cette stratégie proactive vise à garantir les ressources nécessaires à ses développements futurs et à soutenir les ambitions de croissance de la Société. Le montant additionnel nécessaire afin d'élargir l'horizon de trésorerie de la Société à 12 mois s'élève à un minimum de 6 millions d'euros.



Cadre juridique de l'opération

Cette émission a été décidée par le Conseil d'administration réuni le 18 juin 2025, dans le cadre de la délégation de compétence conférée par la Vingt-Huitième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 24 juin 2024, à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Principales caractéristiques des obligations convertibles

Les 5.386.000 obligations convertibles (les « **OC** »), émises pour une durée de sept (7) ans expirant le 20 juin 2032 produiront intérêt au taux annuel de huit pour cent (8%) capitalisé annuellement et payable en totalité au moment de leur conversion ou de leur remboursement en tout ou partie.

Les OC, d'une valeur nominale d'un (1) euro, ont été intégralement souscrites par les principaux actionnaires historiques de la Société, à savoir un fonds géré par la société de gestion Truffle Capital, Financière Memnon, Hayk Holding Sàrl, Madame Simone Merkle, et Ginko Invest (les « **Obligataires** »). Ces OC ne seront pas admises aux négociations sur le marché règlementé d'Euronext à Paris. En revanche, les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0013333077).

Sauf survenance d'un des cas usuels d'exigibilité ou de conversion anticipé limitativement énumérés au sein du contrat d'émission, les Obligataires pourront demander la conversion des OC à tout moment.

A réception d'une demande de conversion, Affluent Medical aura la possibilité de proposer à l'Obligataire concerné le remboursement des OC en numéraire. Le montant du remboursement d'une OC sera égal à sa valeur nominale (soit 1 euro), augmentée de tout intérêt couru.

Les OC ne sont soumises à aucun covenant financier et ne sont assorties d'aucune sûreté.

En cas de conversion des OC, la parité de conversion sera calculée en divisant le montant nominal des OC dont il est demandé la conversion, augmenté de tout intérêt couru, par le prix de conversion des OC, à savoir la moyenne pondérée des cours des actions Affluent Medical des 20 dernières séances de bourse précédant la date de notification par l'Obligataire concerné de sa demande de conversion, diminué d'une décote de :

- 10% pour toute demande de conversion reçue avant l'expiration d'une période de six (6) mois à compter de la date d'émission, soit avant le 20 décembre 2025 ; ou
- 20% pour toute demande de conversion reçue après l'expiration d'une période de six (6) mois à compter de la date d'émission, soit après le 20 décembre 2025,

étant précisé qu'en tout état de cause, le prix de conversion des OC ne pourra être ni inférieur à la moyenne pondérée des cours des actions Affluent Medical des 20 dernières séances de bourse précédant la date d'émission, soit 1,40 euro, ni supérieur à 2,34 euros.

Le nombre maximum d'actions nouvelles d'Affluent Medical susceptibles d'être émises en conversion des OC est de 6.593.326 actions.

Incidences de l'émission pour les actionnaires existants

Sur la base du capital social existant de la Société, qui s'élève à 3.934.831,30 euros divisé en 39.348.313 actions de 0,10 € de valeur nominale, un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société en détendrait 0,86% dans l'hypothèse où l'ensemble des OC seraient converties et où le nombre maximum d'actions nouvelles seraient émises, entraînant l'émission d'un nombre total de 6.593.326 actions.

La quote-part des capitaux propres, sur la base des comptes consolidés au 31 décembre 2024 de la Société, s'établirait comme suit :

Quote-part des capitaux propres (montant des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2024 en milliers d'euros) : 30.271 k€				
Avant l'émission des obligations convertibles	0,7693 €			
Après conversion des obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles	0,8598 €			

Répartition du capital social et des droits de vote à la date d'émission des OC

A la date d'émission des OC, sur la base des informations dont dispose Affluent Medical, la répartition du capital social et des droits de vote est la suivante sur une base non-diluée (en tenant compte du nombre d'actions en circulation à la date du présent communiqué de presse) :

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote sur une base non diluée			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote ⁽³⁾	% des droits de vote
Fonds et sociétés gérés par Truffle Capital ⁽¹⁾	23.723.000	60,29%	35.545.753	63,81%
Financière Memnon	3.946.240	10,03%	3.946.240	7,08%
Edwards Lifesciences	3.623.188	9,21%	3.623.188	6,50%
Ginko Invest	605.546	1,54%	1.045.937	1,88%
Hayk Holding	200.000	0,51%	200.000	0,36%
Denos SA	186.139	0,47%	186.139	0,33%
Autres investisseurs financiers ⁽²⁾	3.826.371	9,72%	7.652.742	13,74%
Dirigeants et membres du Conseil d'administration, du collège des censeurs et des comités	14.920	0,04%	14.920	0,03%
Autodétention	129.522	0,33%	-	0,00%
Salariés	25.752	0,07%	27.852	0,05%
Public	3.067.635	7,80%	3.464.940	6,22%
TOTAL	39.348.313	100,00%	55.707.711	100,00%

⁽¹⁾ Les fonds gérés et sociétés gérées par Truffle Capital sont : FCPI Fortune III, FCPI Truffle Fortune 4, FCPI Truffle Fortune 5, FCPI Truffle Fortune 6, FCPI UFF Innovation n°12, FCPI UFF Innovation n°14, FCPI UFF Innovation n°15, FCPI UFF Innovation n°16, FCPI UFF Innovation n°17, FCPI Innocroissance 2015, FCPI Innocroissance 2016, FCPI Innocroissance 2018, FCPI Innocroissance 2019, FCPI Truffle Biomedtech Crossover Fund, FCPI Truffle Innov FRR France, Truffle ISF PME 2017, Meningose, Ninovax et FPCI Truffle Medeor.

Holding Incubatrice Serie I détient 1.774.104 actions et 3.548.208 droits de vote représentant 4,51% du capital et 6,41% des droits de vote sur une base non diluée.

Holding Incubatrice Serie II détient 741.922 actions et 1.483.844 droits de vote représentant 1,89% du capital et 2,68% des droits de vote sur une base non diluée.

Simone Merkle détient 428.980 actions et 857.960 droits de vote représentant 1,09% du capital et 1,54% des droits de vote sur une base non diluée.

(3) Tenant compte des droits de vote double.

⁽²⁾ Les autres investisseurs financiers sont : Holding Incubatrice Serie I, Holding Incubatrice Serie II, MyoPowers Medical Technologies SA, MitralFlex, Fondation Hôpital Saint Joseph, Simone Merkle, Kam, Zhu.



Répartition du capital social et des droits de vote en cas de conversion de 100% des OC

En cas de conversion de 100% des OC, sur la base des informations dont dispose Affluent Medical, la répartition du capital social et des droits de vote serait la suivante sur une base non-diluée (en tenant compte du nombre d'actions en circulation à la date du présent communiqué de presse) :

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote sur une base non diluée			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote ⁽³⁾	% des droits de vote
Fonds et sociétés gérés par Truffle Capital ⁽¹⁾	29.251.307	63,67%	41.074.060	59,62%
Financière Memnon	4.680.736	10,19%	4.680.736	6,79%
Edwards Lifesciences	3.623.188	7,89%	3.623.188	5,26%
Ginko Invest	752.445	1,64%	1.192.836	1,73%
Hayk Holding	261.208	0,57%	261.208	0,38%
Denos SA	186.139	0,41%	186.139	0,27%
Autres investisseurs financiers ⁽²⁾	3.948.787	8,60%	7.775.158	11,29%
Dirigeants et membres du Conseil d'administration, du collège des censeurs et des comités	14.920	0,03%	14.920	0,02%
Autodétention	129.522	0,28%	-	0,00%
Salariés	25.752	0,06%	27.852	0,04%
Public	3.067.635	6,68%	10.058.266	14,60%
TOTAL	45.941.639	100,00%	68.894.363	100,00%

⁽¹⁾ Les fonds gérés et sociétés gérées par Truffle Capital sont : FCPI Fortune III, FCPI Truffle Fortune 4, FCPI Truffle Fortune 5, FCPI Truffle Fortune 6, FCPI UFF Innovation n°12, FCPI UFF Innovation n°14, FCPI UFF Innovation n°15, FCPI UFF Innovation n°16, FCPI UFF Innovation n°17, FCPI Innocroissance 2015, FCPI Innocroissance 2016, FCPI Innocroissance 2018, FCPI Innocroissance 2019, FCPI Truffle Biomedtech Crossover Fund, FCPI Truffle Innov FRR France, Truffle ISF PME 2017, Meningose, Ninovax et FPCI Truffle Medeor.

(2) Les autres investisseurs financiers sont : Holding Incubatrice Serie I, Holding Incubatrice Serie II, MyoPowers Medical Technologies SA, MitralFlex, Fondation Hôpital Saint Joseph, Simone Merkle, Kam, Zhu.

Holding Incubatrice Serie I détiendrait 1.774.104 actions et 3.548.208 droits de vote représentant 3,86% du capital et 5.15% des droits de vote sur une base non diluée.

Holding Incubatrice Serie II détiendrait 741.922 actions et 1.483.844 droits de vote représentant 1,61% du capital et 2,15% des droits de vote sur une base non diluée.

Simone Merkle détiendrait 551.396 actions et 980.376 droits de vote représentant 1,20% du capital et 1,42% des droits de vote sur une base non diluée.

(3) Tenant compte des droits de vote double.

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques relatifs à Affluent Medical et à son activité, présentés dans le chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2025, sous le numéro D.25-0356, disponible gratuitement sur le site Internet d'Affluent Medical (www.affluentmedical.com). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives d'Affluent Medical.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le cours des actions Affluent Medical.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ni une offre au public.



AFME LISTED EURONEXT

À propos d'Affluent Medical

Affluent Medical est une société française de technologies médicales, fondée par Truffle Capital, qui a pour ambition de devenir un leader mondial dans le traitement des maladies cardiaques structurelles, l'une des premières causes de mortalité au monde, et de l'incontinence urinaire, qui touche actuellement un adulte sur quatre.

Affluent Medical développe des implants de nouvelle génération, très peu invasifs, innovants, ajustables et biomimétiques pour restaurer des fonctions physiologiques essentielles. Les produits candidats développés par la Société sont tous en cours d'études cliniques chez l'homme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.affluentmedical.com

Contacts:

AFFLUENT MEDICAL

Sébastien LADET CEO investor@affluentmedical.com

PRIMATICE Relations médias France Thomas ROBOREL de CLIMENS +33 (0)6 78 12 97 95 thomasdeclimens@primatice.com

SEITOSEI.ACTIFIN

Communication financière / relations presse Ghislaine GASPARETTO / Jennifer JULLIA +33 (0)6 21 10 49 24 / +33 (0)1 56 88 11 19 ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com / jennifer.jullia@seitosei-actifin.com

MC SERVICES AG Relations médias Europe Maximilian SCHUR / Julia BITTNER +49 (0)211 529252 20 / +49 (0)211 529252 28 affluent@mc-services.eu